

# MAIRIE de BARD

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance ordinaire du jeudi 29 février 2024*

Président de la séance : Quentin PÂQUET

Secrétaire de la séance : Thibaut ROCHE

Présents : Quentin PÂQUET, Michelle PRESLES, Richard MAZET, Thibaut ROCHE, Mathilde LANGUE, Léa ROIRON, Marc MEUNIER, Sandra GOUBIERE, Emilie GASCARD, Michel RICCOBENE, Patricia CHAUVE, Pascal GEORGES

Absents excusés : Isabelle HUC, Guy CARRON

## APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 31 JANVIER 2024

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

## VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024

Il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2024 et donc de les fixer à :

- taxe foncière sur les propriétés bâties 28,18 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties 38,55 %
- taxe d'habitation 6,67 %

*Proposition approuvée à l'unanimité (12)*

## DEMANDE DE FOND DE SOUTIEN A LOIRE FOREZ AGGLOMERATION

En vue de participer au financement de l'acquisition d'un bâtiment (ferme) au Bourg pour un montant de 569 000 € HT, Le maire propose au conseil de solliciter un fonds de concours à Loire Forez agglomération au titre du Fonds de soutien aux investissements communaux à hauteur de 56 900 € maximum.

*Proposition adoptée à l'unanimité (12)*

## LOI APER (ACCELERATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES)

Il est proposé de valider le développement de l'ensemble des énergies renouvelables sur le territoire de la commune, et d'y joindre les réserves et remarques présentes dans le compte rendu de la réunion de concertation du 21 décembre 2023.

*Proposition adoptée à l'unanimité (12)*

Par ailleurs, un compte rendu de la réunion agrivoltaïsme avec RP GLOBAL est fait : les zones identifiées et la taille des projets ne correspondent pas aux attentes de la commune sur ce sujet.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Logement communal : Suite à une demande de location du logement à l'issue des travaux, le conseil valide la proposition de loyer de 450€/mois. Une demande a été faite au Préfet pour supprimer l'affectation de ce logement aux enseignants de l'école communale.
- Prochain conseil le mardi 26 mars au Perron.

*Fait à BARD, le 7 mars 2024*

Le secrétaire de séance  
Thibaut ROCHE



Le Maire  
Quentin PAQUET

